

Pourquoi créer un service de prêt à domicile ?

Quelques chiffres

Un service crée en 1998

27 usagers

16 bénévoles



Pourquoi créer un service de prêt à domicile ?

Pour favoriser l'accès de tous à la culture : une des missions des médiathèques

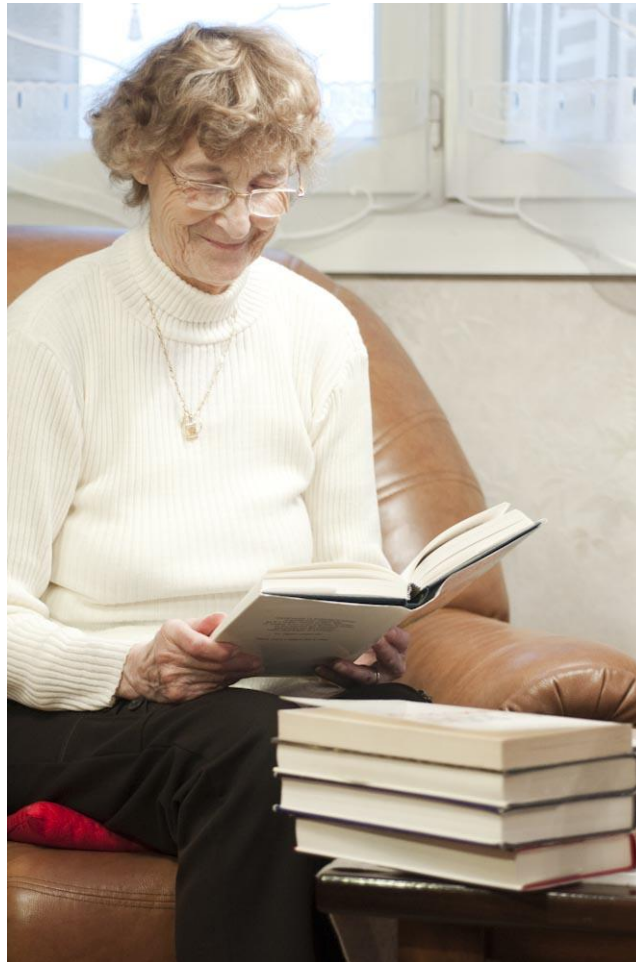
- « on pourrait soutenir que ces personnes en situation difficile sont les plus à même de bénéficier des bienfaits de la lecture et qu'elles en ont le plus besoin. »
- « Ceci implique également des services destinés à ceux qui sont dans l'impossibilité de se rendre à la bibliothèque. »

Extrait du rapport du CSB - 1995

Le manifeste de l'Unesco - 1994

Pourquoi créer un service de prêt à domicile ?

En lien avec la mission sociale des médiathèques



Une mission d'autant plus cohérente en rapport avec le vieillissement de la population

Rapport 2012 de l'INSEE

- La part des personnes de 60 ans et + continue d'augmenter pour atteindre près de 23 % de la population totale
- Ce sont surtout les personnes les plus âgées (75 ans et +) qui sont de plus en plus nombreuses